Gestion d'un Evènement Indésirable Associé aux Soins Grave ou potentiellement grave

STARAQS — GRRIFES

Signalement externe

- Informer les autorités judiciaires si besoin
- Informer l'assureur selon la situation
- Déclarer sur le portail national (Formulaire Partie 1)
- Décision de l'ARS : demande d'informations, inspection, saisine SRA …
- t ± 3 mois maximum — EIGS
- Renseigner le portail national (Formulaire Partie 2)
- Décision de l'ARS : demande d'informations, inspection, saisine SRA …

Niveau institutionnel

- Alerter l'encadrement médical / soignant
- Prévenir la Direction ou l'administrateur de garde, le Président CME, le Directeur des soins
- Prévenir le Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins (CGRAS) et/ou le gestionnaire des risques (GDR)
- Organiser une réunion institutionnelle avec l'équipe concernée et la Direction ou une cellule de crise
- Initier le dossier d'analyse (Dossier d'analyse)
- Décider des mesures immédiates institutionnelles et/ou du service et solliciter si besoin une expertise externe
- EIAS grave ? — OUI / NON
- Procéder à une enquête préalable à l'analyse collective
- Conduire une réunion d'analyse collective approfondie des causes et définir le plan d'actions
- Finaliser le dossier d'analyse (Dossier d'analyse)
- Insérer les actions dans le Programme d'Amélioration Qualité Sécurité des Soins
- Faire un retour d'expérience au sein de la structure
- Mettre en œuvre, suivre, évaluer et réajuster le plan d'actions au niveau du service et au niveau institutionnel

Unité de prise en charge

- Constat d'un EIAS grave ou potentiellement grave
- Urgence vitale ? — oui / non
- Prendre en charge l'urgence vitale
- Soins immédiats
- Mettre en place des mesures conservatoires si besoin
- Réunir les 1ers éléments d'analyse chronologie, circonstances, niveau de gravité… (Rapport circonstancié, Fiche EI)
- Poursuivre la prise en charge du patient
- Appliquer les mesures immédiates décidées au niveau de l'unité et au niveau institutionnel
- Faire un retour d'expérience à l'ensemble du service

Information Patient Entourage

- Annonce du dommage associé aux soins
- Informer de l'évolution
- Mettre en œuvre les œuvres de soutien proposées
- Assurer les entretiens de suivi

Prise en charge de l'équipe

- Organiser un/des temps de désamorçage avec l'équipe
- Prendre en charge les soignants exposés
- Solliciter le cas échéant les ressources nécessaires pour apporter un soutien collectif et/ou individuel aux professionnels concernés

Document support — Fiches réflexes

Janvier 2018